



Achat d'une grange ou bâtiment

Par **adgordini**, le **28/01/2018** à **18:42**

Bonjour
Faute de gros moyen
Je désire acheté un bâtiment pour y mettre les conditions
véhicules de collection et un petit camion et camping carré
Mais je voudrais y vivre et faire une
résidence principale
J'ai le choix sur une grange fermeture bâtiment
Je désire acheté un
mobil Home et l'installer à l'intérieur
Puis je le faire sans risque
Je vous remercie
Cordialement

Par **Visiteur**, le **28/01/2018** à **19:46**

Bonjour,
Pas si évident après 3 mois sans autorisation du maire et sans raccordements
sanitaires.
Les stationnements Habités sur des terrains privés de Caravanes, Campings
Cars et Mobile Home sont réglementés
je vous laisse lire ceci...
http://www.habiter-autrement.org/14.juridique/04_legis.htm